



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

REPRISE DES COURS AU LYCEE ABB : Rentrée 2020

Le Lycée Français Alioune Blondin Beye de Luanda établit un scénario d'ouverture de l'Établissement pour la rentrée de septembre 2020 au regard des conditions sanitaires telles que nous les connaissons lors de sa présentation au Conseil d'Établissement du 25 juin 2020.

Il est entendu que si les conditions réglementaires et légales angolaises le permettent, la classe reprendra en présentiel le 2 septembre.

Ce scénario s'appuie sur les « *Règles d'exploitation des services publics et privés en vue de la prévention et de l'atténuation du Covid-19 visé à l'article 2 du décret présidentiel n ° 26 mai 2020 - Article 3 - Etablissements d'enseignement.* »

Au regard de ce décret, la reprise de la classe en présentiel pour les enfants de l'école maternelle ne pourra pas avoir lieu.

La reprise des cours au 2 septembre concerne donc les classes élémentaires et secondaires de l'Établissement selon le calendrier suivant :

- lundi 17 /08/20 : reprise des personnels de service
- mardi 25/08/20 : ouverture des services administratifs
- mardi 1^{er}/09/20 : pré-rentrée des personnels
- mercredi 2/09/20 : rentrée des élèves

1) Calendrier de rentrée

Afin de préserver les règles de distanciation sociale notre organisation prévoit une rentrée échelonnée alternant présentiel (élève accueilli en classe) et distanciel (un principe réduit d'enseignement à distance sera proposé) jusqu'à la date du mercredi 16 septembre inclus.

L'accueil des élèves se fera en demi-classes selon le calendrier et les modalités suivantes. La répartition précise des élèves par groupe qui est indiquée dans les tableaux ci-dessous sera communiquée aux familles fin août.



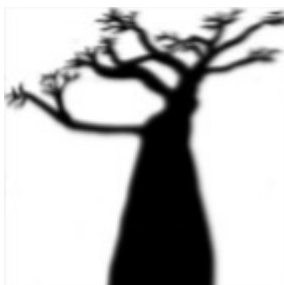
Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

A l'école élémentaire :

Dates	Horaires	Elémentaire
Mercredi 2/09	7h30 – 9h40	1/2 classe (groupe 1)
	10h15 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Jeudi 3/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Vendredi 4/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Lundi 7/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Mardi 8/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Mercredi 9/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Jeudi 10/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Vendredi 11/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Lundi 14/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Mardi 15/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Mercredi 16/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)

Au secondaire :

Dates	Horaires	Collège et lycée
Mercredi 2/09	7h30 – 10h	1/2 classe (groupe 1)
	10h30 - 13h	1/2 classe (groupe 2)
Jeudi 3/09	EDT	(groupe 1)7h30-12H (groupe 2) 12h-fin cours
Vendredi 4/09	EDT	(groupe 1)7h30-12H (groupe 2) 12h-fin cours
Lundi 7/09	EDT	(groupe 1)7h30-12H (groupe 2) 12h-fin cours
Mardi 8/09	EDT	(groupe 1)7h30-12H (groupe 2) 12h-fin cours
Mercredi 9/09	EDT	(groupe 1)7h30-12H (groupe 2) 12h-fin cours
Jeudi 10/09	EDT	(groupe 2)7h30-12h(groupe 1)12h-fin cours
Vendredi 11/09	EDT	(groupe 2)7h30-12h(groupe 1)12h-fin cours
Lundi 14/09	EDT	(groupe 2)7h30-12h(groupe 1)12h-fin cours
Mardi 15/09	EDT	(groupe 2)7h30-12h(groupe 1)12h-fin cours
Mercredi 16/09	EDT	(groupe 2)7h30-12h(groupe 1)12h-fin cours



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

A l'école maternelle : dans l'hypothèse où un nouveau décret permettrait l'accès à l'école aux enfants de moins de 5 ans pour la rentrée du 2 septembre, l'accueil se fera sur le même principe que pour l'élémentaire et le secondaire.

Dans le cas contraire, les élèves ne pourront être accueillis à l'école.

Dates	Horaires	Maternelle
Mercredi 2/09	7h30 – 9h40	1/2 classe (groupe 1)
	10h15 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Jeudi 3/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Vendredi 4/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Lundi 7/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Mardi 8/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Mercredi 9/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Jeudi 10/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Vendredi 11/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Lundi 14/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)
Mardi 15/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 1)
Mercredi 16/09	7h30 - 12h40	1/2 classe (groupe 2)

2) Les conditions sanitaires

Elles ont été soumises au CHSCT et votées au Conseil d'Établissement qui s'est tenu le 25 juin. Elles seront soumises à l'approbation du poste diplomatique et l'AEFE et suivront les préconisations du Ministère de l'Éducation Angolais.

3) L'accès à l'établissement

L'accès à l'Établissement sera réglementé. Il sera possible aux trois points d'entrée qui seront fléchés pour limiter un éventuel engorgement aux heures d'arrivée et de sortie.

- Le premier accès par le portail du parking sera utilisé par l'ensemble du personnel attendu.
- Le deuxième accès par le portail central sera réservé aux élèves de l'école primaire (élèves de la maternelle au CM2).



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

- Le troisième accès par le portail du collège sera réservé aux élèves du secondaire (élèves de la 6ème à la Terminale).

Les entrées et les sorties des élèves se feront sous la vigilance des ASE et des Assistants d'Éducation.

Par ailleurs, l'accès sera réglementé pour les parents d'élèves pour les actes administratifs, le paiement des écolages, la récupération d'un enfant malade ou à la sortie des classes à 12h40 pour le primaire.

Ils auront accès aux différents secrétariats mais une seule personne pourra être accueillie dans le même bureau et les personnes en attente devront rester à l'extérieur en respectant la distance sociale.

Le port du badge (de l'année scolaire 2019-2020 dans l'attente de la production des nouveaux badges) pour les parents et les personnels sera requis pour entrer dans l'enceinte du lycée.

Toute personne entrant dans l'établissement devra porter un masque et le conserver durant toute la durée de sa présence au lycée.

Les élèves devront venir avec leur propre masque. Les visières ne sont pas autorisées. L'Établissement pourra fournir des masques au personnel.

Toute personne entrant dans l'école aura l'obligation de se désinfecter avec du gel.

3 postes de désinfection seront installés aux trois entrées du lycée : parking, entrée principale et entrée secondaire.

- La distribution du gel sera assurée par un personnel de service au parking, trois assistants d'éducation pour l'entrée du secondaire, trois ASE pour l'entrée des classes maternelles et trois ASE pour l'entrée des classes élémentaires.

- La prise de température avec un thermomètre à infra-rouge sera également effectuée à ce moment là. Toute personne présentant une température excessive ne pourra accéder au lycée.

La désinfection des mains devra être systématique à l'entrée d'une salle, d'un bureau ou d'un secrétariat. Un flacon de gel sera accessible dans chaque lieu pouvant accueillir des personnes.

Un flacon de gel sera également disponible aux entrées de **la salle des professeurs et un autre près des équipements collectifs** (photocopieurs).

4) Les conditions sanitaires dans l'établissement

Hors de la classe, l'ensemble des sanitaires de l'Établissement sera régulièrement nettoyé et désinfecté par le personnel de la société prestataire dont 25 personnes sont présentes en permanence.



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

A l'école, lors des récréations, les activités sportives (foot, course, saut à la corde ou jeux de balle) ne seront pas autorisées.

A la maternelle, l'utilisation des vélos et draisiennes, du tobogan ne sera pas possible.

A l'école, pour respecter la distanciation dans les toilettes et s'assurer du lavage des mains, le passage aux toilettes accompagné par les enseignants sera systématique.

L'horaire des récréations à l'élémentaire sera modifié en conséquence :

Première récréation :

- de 8h50 à 9h05 pour les CP et CE1
- de 9h10 à 9h25 pour les CE2, CM1 et CM2

Deuxième récréation :

- de 11h20 à 11h35 pour les CP et CE1
- de 11h40 à 11h55 pour les CE2, CM1 et CM2

L'utilisation des sanitaires sera fléché comme suit :

- sanitaires du secrétariat réservés aux classes de CPA, CPB et CPC (1ère récréation) puis CE2A, CE2B et CE2C (2ème récréation)
- sanitaires de la BCD réservés aux classes de CPD, CPCE1 et CE1A (1ère récréation) puis CM1A, CM1B et CM1C (2ème récréation)
- sanitaires de la salle d'arts plastiques réservés aux classes de CE1B, CE1C et CE1D (1ère récréation) puis CM1CM2, CM2A et CM2B (2ème récréation).

A la maternelle, le passage aux toilettes demi classe après demi classe sera organisé de telle sorte qu'il n'y ait jamais deux groupes aux toilettes en même temps avec une fluidification par l'enseignante et l'ASE à l'entrée et à la sortie..

Cette organisation nécessitera la mise en place d'un ordre de passage des classes ainsi qu'un temps de récréation plus long.

A la maternelle, durant les récréations, les ASE qui ne seront pas de service laveront les tables, chaises et objets utilisés durant les différents ateliers. L'organisation prévoira une ASE par classe.

Dans chaque salle de classe, un flacon de gel sera disponible et un lavage des mains sera demandé à chaque entrée dans la salle.

Dans leur salle, les élèves garderont toujours la même place.



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

Les salles de classes seront aménagées de sorte d'augmenter significativement l'espace entre les tables des élèves dans chaque salle de classe. L'organisation prévoira une place sur deux.

A la maternelle, le nombre d'élèves par groupe sera réduit à 4 maximum pour 6 places. Les places et les groupes seront toujours identiques.

Les gestes barrières seront rappelés systématiquement chaque jour aux élèves à l'entrée en classe mais également avant toute sortie en récréation.

Le CDI et la BCD n'accueilleront pas plus d'une demi-classe à la fois.

5) L'organisation des enseignements

Afin de limiter les possibilités de contacts entre les élèves, la reprise s'effectuera en demi-classes, en alternance selon le tableau présenté précédemment. Il y a aura donc au maximum 15 élèves dans chaque demi classe.

Les enseignants utiliseront un Padlet à l'école et l'espace numérique de travail Pronote au secondaire pour remettre le travail à effectuer en présentiel aux élèves en distanciel.

Les cours d'EPS pourront se dérouler dans le plus strict respect des distanciations sociales sous la responsabilité de l'enseignant d'EPS.

Aucune sortie à la piscine ou au tennis ne sera programmée durant cette période.

Les horaires d'accueil des élèves seront inchangés. Les portails seront ouverts à partir de 7h10 pour les élèves qui seront sous la surveillance des Assistants d'Education au secondaire, de deux Assistants d'Education de 7h10 à 7h20 à l'école, jusqu'à l'arrivée des enseignants de service.

Au primaire, la sortie se fera à l'heure habituel à 12h40. Les parents seront autorisés à venir récupérer leur enfant comme à l'habitude (en respectant les conditions d'accès énumérées plus haut).

- les élèves de maternelle seront récupérés dans la salle de classe et sortiront par le portail principal.
- les élèves de CP seront récupérés dans la cour des maternelles et sortiront par le portail du collège.
- les élèves de CE et de CM seront récupérés sous le porche central et sortiront par le portail principal.

Les horaires des récréations seront maintenus avec une surveillance accrue. Tous les Assistants d'Education du collège/lycée seront mobilisés pour un effectif réduit d'élèves au secondaire et 5 enseignants de service assureront la surveillance au primaire.



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

6) Consignes au personnel d'entretien

Une fiche de poste renforcée sera mise en place pour le personnel d'entretien du prestataire : désinfection plusieurs fois par jour avec la tenue d'une fiche de passage : des poignées de porte, désinfection des tables d'élève chaque jour, des sols, tables de cantine, de la robinetterie des WC, des lavabos, des fontaines à eau, des toilettes, des rampes d'escalier, des interrupteurs, des télécommandes, des claviers et souris d'ordinateur.

7) Les cas de suspicions

Tout élève malade, fiévreux ou présentant les symptômes du COVID 19 ne pourra pénétrer dans l'établissement.

Tout personnel, dans les mêmes conditions, ne pourra pénétrer dans l'établissement et justifiera cette absence administrative par un certificat médical.

Tout élève ou personnel présent dans l'établissement et présentant subitement les symptômes du COVID 19 sera mis à l'isolement à l'infirmerie en attendant les secours, en présence d'un personnel de l'école (CPE, AED, directeur, secrétaire, professeur ou ASE), ces personnes devront porter un masque disponible au secrétariat. Les contacts seront proscrits.

8) Lieu de restauration

Pour le secondaire, la vente se faisant dans un espace ouvert, il sera demandé à la société Delicias de Paris de mettre en place une organisation de distanciation sociale lors de la vente de boissons ou de repas.

Les Assistants d'Education veilleront au respect des règles de distanciation sociale lors des repas.

Pour l'élémentaire, la vente dans un lieu clos engendrant un flux important d'élèves, ne pourra se faire. Le service de restauration sera donc fermé à l'école.

9) Le foyer des lycéens sera fermé

10) Le suivi de l'organisation



Lycée Alioune Blondin Beye
Luanda - Angola

Trois référents seront nommés pour superviser et vérifier quotidiennement que le dispositif sanitaire est respecté :

Madame JUPITER VIEIRA – CPE/Adjointe du Proviseur (secondaire)
Monsieur GERMANO CARREIRA – Directeur (primaire)
Monsieur PEUCHET Nicolas – Responsable technique

Un rapport de suivi du respect des instructions et des dispositions sanitaires sera préparé par le proviseur le 16 septembre et sera porté à la connaissance du conseil de gestion, du CHSCT et des représentants des parents.

Le proviseur
Jean Michel BLETTERY